

FICHE TECHNIQUE

LASURES A L'HUILE BIOFA

code 1075 incolore
codes 1061 à 1085 (teintées)

PROPRIETES

Lasure pour bois microporeuse, satinée, résistante aux intempéries à base de composants naturels. Procure une surface hydrofuge, élastique et résistante. Pour tous les bois durs ou tendres, en intérieur et en extérieur, comme fenêtres, portes, bardages, colombages, aménagements bois intérieurs, meubles, jouets etc. Convient également aux bois bruts de sciage ou rabotés.

Bonne tenue à la transpiration et à la salive, et conforme aux exigences de la norme Européenne EN 71/3 " Sécurité des Jouets ".

L'utilisation de la lasure blanche 1077 peut éviter le jaunissement des bois clairs ou recouvrir des coloris soutenus.

La lasure incolore 1075 n'est destinée qu'à un usage intérieur.

Attention : Les produits BIOFA pour l'extérieur doivent compléter la protection des bois d'œuvre. La mise en œuvre des bois de construction doit être conforme aux normes en vigueur (DIN 68800-2 4).

COMPOSITION

Hydrocarbure hautement raffiné sans aromatiques, cuisson d'huile de ricin et de résine de colophane, ester de résine de colophane, huile de soja, standolie d'huile de bois, huile de ricin, huile de lin, huile de carthame, pigments selon coloris, agent matifiant, oxyde de zinc, montmorillonite, liant, siccatif cobalt polymère, siccatis calcium-manganèse, anti moussant, antioxydants.

MISE EN ŒUVRE

1. PREPARATION DU SUPPORT

Le support doit être sec (moins de 12% d'hygrométrie), propre, dépoussiéré et exempt de taches de graisse et d'huile. Nettoyer éventuellement avec le DILUANT 0500. Les anciennes couches bien adhérentes doivent être égrenées et nettoyées. Enlever les anciennes couches non adhérentes. Les bois à forte teneur en tanins comme le chêne ou les bois exotiques devront être dégraissés à l'aide d'une solution à l'alcool, puis neutralisés à l'aide d'une solution d'eau vinaigrée et bien rincés à l'eau claire. En extérieur appliquer une couche diluée (à 1:1 avec le DILUANT), en intérieur appliquer une couche de lasure incolore diluée.

S'il faut une protection selon DIN 68 805 (par exemple contre le bleuissement du pin) il faut appliquer au préalable une protection fongicide. Les panneaux de multiplis en extérieur doivent être traités avec un fongicide au préalable. Egrenier entre couches au grain 180-240.

2. PREMIERE COUCHE

Bien remuer avant utilisation et appliquer en fine couche à la brosse, au rouleau ou au pistolet. En intérieur il est possible selon le cas de diluer avec le DILUANT 0500. Effectuer un égrenage.

3. DEUXIEME COUCHE ET FINITION

En extérieur appliquer encore mettre 2 à 3 couches. En intérieur cela dépend de l'aspect souhaité. Egrenier selon le cas. En intérieur les lasures teintées peuvent être mélangées à de la lasure incolore ou du diluant, selon l'intensité de la teinte souhaitée. Une fine application met particulièrement en valeur la structure du bois. Les éléments de construction en extérieur (portes, fenêtres etc.) doivent être traités avant la pose avec une protection fongicide et une deuxième couche (selon VOB, partie C, DIN18355).

Important : effectuer un essai préalable ! Veillez à bien ventiler et aérer pendant la mise en œuvre et durant le temps de séchage. Ne pas appliquer si la température de l'air ou du support est inférieure à 12°C. **Mélanger les pots de n° de lots différents avant application.**

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Edition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

Données pour application au pistolet

Pistolets à godets : Duse 1,5-1,8 mm, pression 3-4 bar

Airless : Duse 0,23-0,28 mm pression 2 bar, pression matériel 80 bar.

Viscosité DIN53211 / 4 mm-env. 40 sec.

4- Nettoyage des outils

Immédiatement après utilisation avec le DILUANT. Le diluant peut être réutilisé après décantation.

5- Nettoyage et entretien des surfaces

Pour les portes, fenêtres et autres éléments de construction, nettoyer les surfaces lasurées tous les 6 mois au chiffon ou à l'éponge avec un produit au Ph neutre et de l'eau tiède, puis rincés à l'eau claire. Nous recommandons le **NACASA 4010**. Evitez absolument les nettoyeurs agressifs, lessives, soudes etc..

Les supports soumis aux intempéries (portes, fenêtres etc..) doivent être nettoyés au **NACASA 4010** une à deux fois par an et contrôlés. Réparer immédiatement les petits dégâts. Il doit toujours rester un fin film intact.

Refaire une application en rénovation avec la lasure à l'huile, avant que des dégâts apparaissent (comme moisissures, écaillage, fissurations etc..).

SECHAGE

Sec, ponçable et recouvrable après 12 heures, sec à cœur après 7 jours (20°C / 50-55% d'hygrométrie). Des perturbations du temps de séchage peuvent avoir lieu avec des températures trop basses, une humidité excessive de l'air ou du support, ou avec des bois exotiques ou à tanins.

CONSOMMATION/RENDEMENT

1^{ère} couche 70-100 ml/m² (10 à 14 m²/litre)

2^{ème} et 3^{ème} couche 30-50 ml/m² (20 à 30 m²/litre).

La consommation et le rendement peuvent varier et sont fortement dépendants de l'absorption et la structure des bois.

STOCKAGE

Stocker au frais et au sec, emballages bien fermés. La formation d'une peau est possible, à éliminer avant réutilisation. Passer éventuellement au tamis.

CONDITIONNEMENTS

1 litre, 2,5 litres, 10 litres.

CONSIGNES DE DANGER

Nocif pour les organismes aquatiques, avec des effets à long terme pour l'environnement.

CONSIGNES DE SECURITE

Laisser sécher les chiffons imbibés sur des surfaces non inflammables ou les tremper dans de l'eau avant de les laisser sécher à l'air (risque d'auto inflammation). Le produit en lui-même n'est pas auto inflammable. Garder hors de portée des enfants. Lire les consignes avant utilisation. En cas de malaise, appeler immédiatement le centre anti-poisons ou un médecin. En cas de consultation d'un médecin, montrer l'étiquette ou les symboles de danger. Eviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. En cas de contact avec la peau, laver abondamment à grande eau et au savon. N'utiliser que dans des zones bien aérées pendant l'application et durant le séchage. En cas d'application au pistolet veillez à une extraction adaptée, porter un masque respiratoire adapté et des gants appropriés ! Des échauffements ou nébulisations peuvent engendrer des vapeurs ou mélanges aérosols explosifs. Porter un masque en cas de ponçage ! Eviter le rejet dans l'environnement ou les canalisations. Une odeur caractéristique peut émaner, du fait de l'utilisation de matières premières naturelles.

Informations complémentaires sur la fiche de données de sécurité.

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU

RECYCLAGE

Les résidus liquides et les contenants non vidés doivent être recyclés en déchèteries selon les réglementations locales ou nationales en vigueur. Les matériaux imbibés peuvent être mis dans les ordures ménagères après séchage. Ne donner à recycler que les emballages vides et nettoyés.

AVV- Code de recyclage européen des déchets : 08 01 11*

Règlementation Union Européenne C.O.V.

Valeurs limites Cat. A/e : 400 g/l 2010

Contient 390 g/l maxi



GISCODE : BSL 10

Les produits et/ou procédés faisant l'objet du présent document ont été conçus pour accomplir une ou plusieurs fonctions déterminées, telles qu'elles sont définies ci-dessus. Les conseils n'ont qu'une valeur indicative, les conditions d'utilisation doivent être conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Tout cas d'application non explicitement prévu par le présent document doit faire l'objet, préalablement à l'exécution de tous travaux, d'une consultation et d'un accord exprès et écrit d'EUROP LABO – BIOFA. Les renseignements qui figurent sur cette fiche sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente. (Édition FEVRIER 2021)

EUROP LABO – BIOFA France, 3 rue Gutenberg, Z.A., 67610 LA WANTZENAU